

# BON DE COMMANDE

**EN SIGNANT CE BON DE COMMANDE, J'ACCEPTÉ ET JE M'ENGAGE À RESPECTER LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTENARIAT.**

**ÉTAT SAUVAGE**  
Ouest Corsica

Bon de commande à retourner ici :  
**partenariat@ouestcorsica.com**  
ou  
**OTI Ouest Corsica**  
**Embranchement d'Orcino**  
**20111 CALCATOGGIO**

Société : ..... Forme juridique:.....

Représenté par : ..... Siret:.....

Etoiles : .....ou Label : ..... valable jusqu 'au : ...../...../.....

Merci de joindre impérativement une copie de l'extrait Kbis en vigueur ou des statuts.

Si vous avez un classement, joindre une copie de votre arrêté de classement ou justificatif en vigueur.

Nom de l'établissement:.....

Adresse de l'activité :.....

C. P. : ..... Ville: .....

Tél.1 : ..... Tél.2 : .....

Site : www..... Email @ : .....

Adresse de facturation (si différente) :.....

Email de contact (si différent) : .....Tél portable : .....

**Merci de joindre le paiement au bon de commande.**

Ce bon de commande sera valide une fois tamponné et renvoyé par l'Office de Tourisme au partenaire.

Validé le  
...../...../ 20.....

Cachet de l'OTI :

OBJET	prix u. TTC	quantité	total
-bon plan 1 mois	90 €		
-mise en avant pages "expérience"	120 €		
-mise en avant pages "incontournables"	210 €		
-portrait vidéo	462 €		
-publicité éditions spéciales	150 €		
-dépôt de flyer : 3 bureaux	198 €		
-dépôt de flyer : 6 bureaux	300 €		
-reportage photos : 15 photos	120 €		
-reportage photos : 40 photos	240 €		
	<b>sous-total</b>		
-réduction plusieurs souscriptions*	-10%		
-réduction plusieurs années consécutives*	-10%		
-réduction innovation*	-15%		
-avoir à déduire			
<b>TOTAL</b>			
*Les réductions sont non cumulables avec une autre réduction			
RÈGLEMENT PAR :	<input type="radio"/> CHÈQUE	<input type="radio"/> VIREMENT	<input type="radio"/> ESPÈCES (MAX 300€)

Par ma signature, je certifie sur l'honneur que je respecte toutes les normes et réglementations relatives à mon activité et déclare également être en conformité avec toutes les normes et réglementations en vigueur. (Cf. article « Justificatifs à fournir » et « Responsabilité de l'annonceur » des conditions générales de partenariat)

Fait le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ à

.....  
Signature + Cachet

**Des questions : 04.95.52.82.60**  
**Laetizia Adami et**  
**Jennifer Colonna**  
**Chargée des partenariats et**  
**du développement au**  
**Bureau de Calcatoggio**

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

## ACCEPTATION

Les prestations de l'Office de Tourisme Intercommunal Ouest Corsica (L'éditeur) sont soumises aux présentes conditions générales qui prévalent sur toutes les conditions d'achat, sauf dérogation expresse écrite de notre part.

Le partenaire (l'annonceur) reconnaît et accepte expressément la primauté des présentes conditions.

Tout bon de commande signé est soumis aux présentes conditions générales, qui peuvent être modifiées ou complétées par des conditions particulières. L'Office de Tourisme Intercommunale Ouest Corsica se réserve le droit de dénoncer tout bon de commande non conforme à ses règles de parutions, de tarifications et de paiement.

Dès la signature et sauf accord express de l'Office de Tourisme Intercommunale Ouest Corsica, le présent bon de commande n'est plus susceptible de modifications par l'annonceur. Si une annulation intervient de la part du client, du fait d'un événement de force majeure et après acceptation de l'Office de Tourisme Intercommunale Ouest Corsica, l'annonceur s'engage à payer tous les frais de dossier occasionnés par le présent bon de commande, fixés à 30% du montant de la commande.

## TARIFS PARTENARIAT

Les prix sur le bon de commande sont exprimés en euros toutes taxes comprises (TVA appliquée de 20 %). Les montants hors taxe pourront être communiqués sur simple demande de l'annonceur.

## PAIEMENT

Tous les partenariats sont payables au comptant à la signature du bon de commande, le partenariat ne devenant effectif qu'après réception définitive du règlement. L'Office de Tourisme Intercommunal Ouest Corsica accepte les règlements par chèque (à l'ordre de l'Office de Tourisme Intercommunal Ouest Corsica), espèces (dans la limite de 300€) et virements bancaires. Une facture acquittée vous sera alors renvoyée.

Dans le cas où le règlement n'aurait pas été joint au bon de commande, une relance accompagnée d'une facture sera faite sous quinzaine. Si le paiement n'est pas effectué sous quinze jours, l'Office de Tourisme Intercommunal Ouest Corsica émettra un TITRE DE RECouvreMENT auprès du Trésor Public.

L'Office de Tourisme Intercommunal Ouest Corsica se réserve la possibilité d'accepter un paiement échelonné à la demande de l'annonceur dans un maximum de deux échéances soldées avant le 31 décembre de l'année de la commande. En cas de règlement échelonné, le non paiement d'une échéance rend de plein droit le solde exigible, après la mise en demeure non suivie de règlement dans les huit jours.

En cas de retard ou de défaut de paiement du présent bon de commande ou d'un bon de commande antérieur, l'Office de Tourisme Intercommunal Ouest Corsica se réserve la possibilité d'annuler immédiatement les services commandés si l'annonceur n'a pas honoré ses échéances. De plus, au 31 décembre de l'année de commande, un titre au Trésor Public sera émis pour recouvrement par voie de contrainte.

## CLAUSE PÉNALE

Le non règlement des prestations de l'Office de Tourisme Intercommunale Ouest Corsica, Etablissement public industriel et commercial (EPIC), quelque soit le mode prévu à l'échéance convenue, entraîne de plein droit l'émission d'un titre exécutoire au Trésor Public.

## FICHE PARTENARIAT

La fiche partenariat correspond à la fiche d'information de votre activité sur le système d'information touristique territorial de Corse (SITTCO) mis en place par l'Agence du Tourisme de la Corse et gérée sur le territoire par l'office de tourisme ou par le partenaire si celui-ci a revendiqué la propriété d'une fiche activité. Aucun document à remplir ne vous sera adressé c'est pourquoi il est IMPERATIF que le partenaire complète sa fiche. L'office de tourisme se réserve le droit de modifier, compléter ou supprimer des données qui ne seraient pas conformes.

## DROIT DE RESERVE

L'éditeur se réserve le droit de ne pas publier un document non conforme à l'esprit de la publication. Le partenaire s'assure de la licéité des publicités et du respect de l'ordre public et des bonnes mœurs.

## PARTENARIAT

Le partenaire est obligatoirement présent sur notre site internet. Les établissements souhaitant figurer dans d'autres rubriques devront d'abord être partenaire au titre de leur rubrique principale (condition impérative). Par exemple : un hôtel ou camping peut cotiser pour son restaurant en payant une participation spécifique.

## TAXE DE SÉJOUR

Tout partenaire Hébergements, s'engage à s'acquitter de la taxe de séjour selon les modalités fixées par délibération de la communauté de communes Spelunca-Liamone. Pour tout renseignement, contacter la référente taxe de séjour à [taxedesjour@spelunca-liamone.corsica](mailto:taxedesjour@spelunca-liamone.corsica)

## JUSTIFICATIFS A FOURNIR

Il est obligatoire de nous fournir : une copie du KBIS en cours de validité ou statuts. Si votre établissement est classé ou labellisé, l'arrêté de classement correspondant. Si vous possédez un diplôme, brevet, etc..., la copie de celui-ci.

## RESPONSABILITÉ DE L'ÉDITEUR

Toute erreur ou omission dans le corps d'une annonce ne peut entraîner la résiliation de l'ensemble du présent engagement. L'erreur substantielle ou la non parution peut, tout au plus, conduire à une remise pour la campagne suivante. En aucun cas, l'Office de Tourisme Intercommunal Ouest Corsica ne sera redevable d'une indemnité en raison quelconque ou de la non parution. Les parties conviennent qu'il ne sera fait droit à aucune contestation de la part du client, passé le délai d'un mois après la date de publication du support faisant l'objet de la présente consultation.

## RESPONSABILITÉ DE L'ANNONCEUR

L'annonceur prend l'entière responsabilité des numéros d'appels, titres, intitulés de classement, textes, dessins, photographies et marques à insérer qu'il déclare être autorisé à utiliser. L'Office de Tourisme Intercommunal Ouest Corsica décline toute responsabilité quant aux défauts d'impression/de rendu qui pourraient résulter de l'utilisation des documents remis par l'annonceur. L'annonceur garantit l'Office de Tourisme Intercommunal Ouest Corsica de tous les préjudices directs ou indirects qu'il subirait et les garanties de toute action à des tiers à raison de l'utilisation des données et autres supports qu'il a fourni. L'Office de Tourisme Intercommunal Ouest Corsica décline expressément toute responsabilité quant aux informations fournies par l'annonceur et leur éventuelle non-conformité avec les règles de l'ordre ou de la profession auquel il appartient et plus généralement avec toutes les lois et règlement en vigueur. L'Office de Tourisme Intercommunal Ouest Corsica se réserve la possibilité de refuser toute donnée/document/support contraire aux présentes conditions générale, à l'ordre public, aux bonnes mœurs et à ses instructions de vente interne. L'Office de Tourisme Intercommunal Ouest Corsica décline toute responsabilité quant au contenu des publications dans le cas où le client aurait accepté le présent bon de commande.

## DONNÉES PERSONNELLES

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées sur un fichier numérique pour nous permettre de réaliser les communications de l'OTIOC. Ces données sont conservées pendant 3 ans et sont destinées aux services administration/comptabilité, accueil, communication/promotion et développement. Conformément à la loi "informatique et liberté" vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : [gestion.rgpd@ouestcorsica.com](mailto:gestion.rgpd@ouestcorsica.com)